LIVRET D'ACCUEIL DES PERSONNES EN FORMATION

MAJ 10/03/2026

26, Rue Prosper Mérimée - 38100 Grenoble - **Tél. 04 76 22 13 21 - Mail : secretariat@creefi-formation.fr**
Un établissement du groupe CREEFI : Lycées des Métiers Les Gorges à Voiron, Le Bréda à Allevard, ISER-Bordier à Grenoble - Siret : 775 595 747 000 87

CREEFI Formation est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Dans un souci de qualité et de confort tout au long de votre formation, ce livret a pour objectif de vous présenter notre organisation et les modalités de mise en œuvre de votre formation.

Il vous permet de connaitre toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment se déroule dans les meilleures conditions.

Vous retrouverez dans ce livret d'accueil les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap, de même que les aménagements mis en place.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous

L'équipe CREEFI Formation

I. PRESENTATION DE CREEFI Formation

L'association CREEFI est une association loi 1901, créée en 1926.

Le Groupe CREEFI propose un large choix de formations initiales, continues et/ou en alternance.

En fonction de la formation, les enseignements sont dispensés soit par CREEFI-Formation, notre Centre de Formation Professionnelle, soit par l'un des Lycées Professionnels Privés sous contrat avec l'état, à savoir : Le Lycée des Métiers Le Bréda à ALLEVARD LES BAINS, Le Lycée des Métiers Les Gorges à VOIRON et Le Lycée des Métiers ISER-Bordier à GRENOBLE.

CREEFI Formation a été réouvert en mars 2015 et propose des formations continues pour les professionnels de la petite enfance et de la dépendance.

Nous avons obtenu le label IPERIA en 2016. Celui-ci a été renouvelé en 2019, 2022 et 2025, ce qui nous permet de proposer des formations continues auprès des assistants maternels et salariés du particulier employeur, totalement prises en charge dans le plan de développement des compétences.

Nous proposons aussi l'accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les titres IPERIA « Assistant maternel/garde d'enfant », « Assistant de vie dépendance » et « Employé familial ».

En juin 2020, nous avons signé la convention annuelle avec l'Institut IPERIA pour l'organisation et l'animation des Relais Assistants de Vie dans le département de l'Isère.

En 2023, nous avons obtenu le marché du département de l'Isère pour animation des formations initiales des assistants maternels.

CREEFI Formation s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à toutes les personnes d'accéder à ces formations et de développer leur potentiel. Toutes les personnes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnées tout au long de leur formation, sous réserve que la nature du handicap soit compatible avec l'accessibilité de nos locaux ainsi que les contraintes des formations visées.

Nous avons également la certification QUALIOPI depuis 2021.

CREEFI Formation s'engage ainsi, pour tout participant présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins ;
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;
- L'accompagner dans ses démarches.

CREEFI Formation se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.

NOTRE CHARTE QUALITÉ

Nous nous engageons à :

- Accueillir dans nos formations le public défini comme éligible, sans discrimination.
- Mettre au service des stagiaires notre connaissance spécifique du secteur sanitaire et social.
- Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller la formation appropriée : entretien individuel téléphonique et questionnaire préformation.
- Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs poursuivis : trame pédagogique avec objectifs et contenus.
- Choisir les techniques pédagogiques et les profils d'intervenants pour contribuer à un développement optimal des compétences : formateurs connaissant le public et experts dans leur domaine et formations en accord avec leurs compétences.
- Animer nos stages de façon vivante et interactive ; impliquer nos stagiaires comme acteurs de leur apprentissage en les mettant en situation, le plus souvent possible.
- Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue : tour de table et questionnaire d'évaluation à la fin de la formation et à 3 mois.
- Mobiliser un référent handicap, dont la mission est déclinée en quatre axes (procédure d'accueil individualisé, proposition du parcours de formation, mise en œuvre de la formation et suivi individualisé). Des formations lui seront proposées pour garantir la qualité de ses missions de référent handicap.

Pour cela, nous avons élaboré des procédures et outils nous permettant :

L'analyse et la conception

- Recueillir les données nécessaires à la conception d'une action efficace : profil du public, objectifs précis, contexte, spécificités et contraintes à prendre en compte.
- Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur savoir-faire pédagogique et de leur expérience.
- Concevoir la formation adaptée et la formaliser à travers une proposition écrite détaillée.
- Procéder à l'actualisation régulière de nos supports et de nos programmes.
- Mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, toutes les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap.

L’animation

- Prendre en compte les attentes collectives et individuelles des participants dans le cadre du programme de formation annoncé.
- Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires en cours de formation pour favoriser leur apprentissage.
- Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.

Le bilan et l’évaluation

- Effectuer un bilan de chacune de nos formations, par une évaluation individuelle écrite et un bilan de groupe ; et en fournir la synthèse à nos clients.
- Procéder à une évaluation des stagiaires avant et après la formation pour mesurer les acquis.
- En cas de non-conformité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.

III. Notre organisation

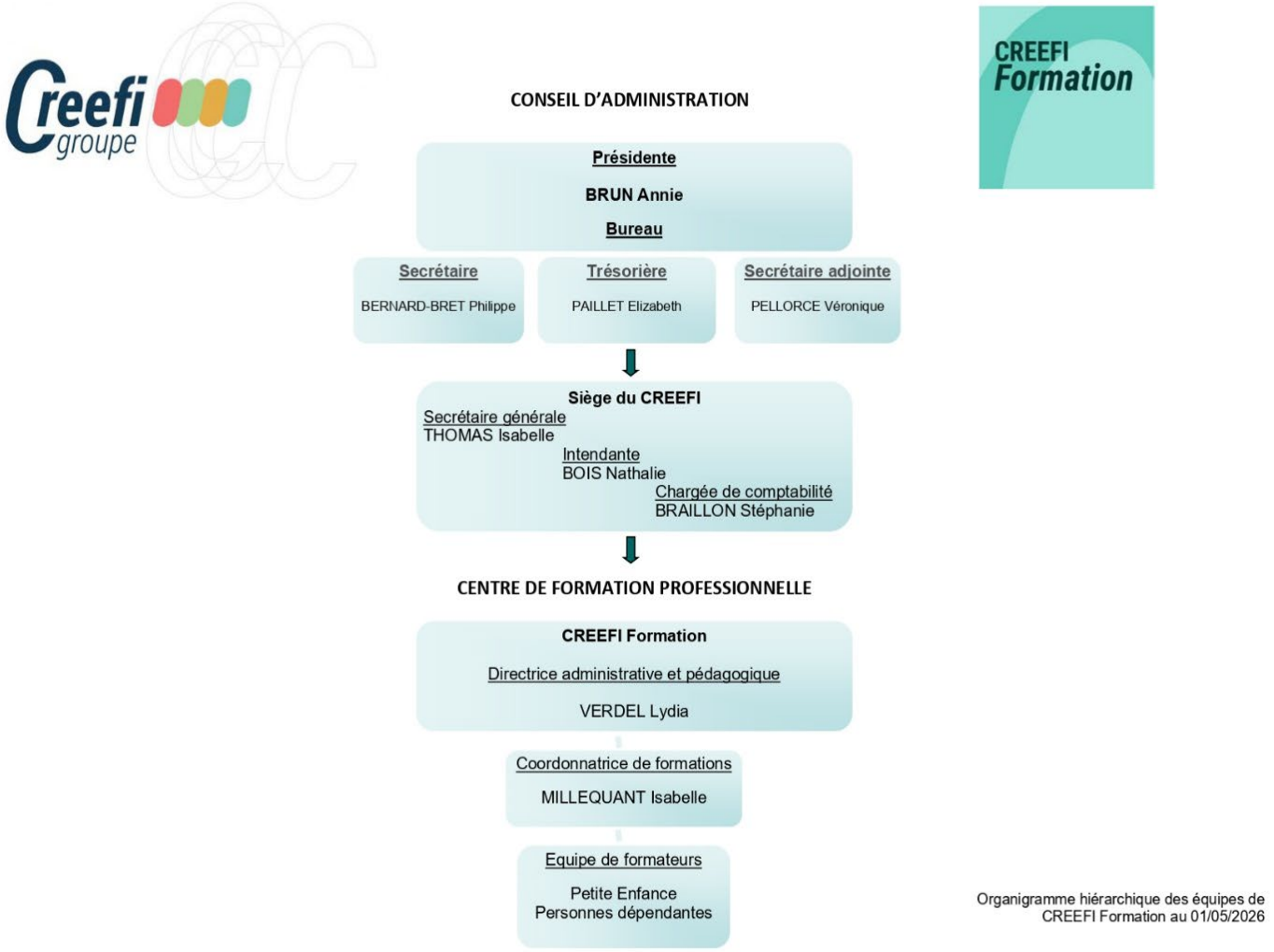

Organigramme hiérarchique des équipes de CREEFI Formation au 01/05/2026

Directrice

Référente Handicap

Référente Qualité

Coordonnatrice des formations

Animatrice Relais Assistants de Vie

Accompagnatrices VAE

Petite enfance

Formatrices

Dépendance

IV. CREEFI Formation en quelques chiffres :

Au total entre 2016 et 2024, nous avons formé **2202 stagiaires**.

Sur l'année scolaire 2024/2025 : Nous avons formés 595 professionnels soit 26679.5h de formations.

- 399 assistants maternels en formation initiale (module 1 et module 2)
- 136 assistants maternels et salariés du particulier employeur en formation continue grâce à notre label IPERIA dont
  - 11 aides à domicile en Relais Assistants de Vie
  - 5 assistantes maternelles en Validation des Acquis de l'Expériences pour le Titre Assistant maternel / Garde d'enfant – 100% obtention totale du Titre.
- 60 professionnels de service d'aide à domicile structures prestataires

V. ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

1) Le contenu de votre formation

Vous trouverez une fiche formation sur notre site internet ou à votre demande. Vous la retrouverez également dans votre pochette apprenant donnée lors du premier jour de formation.

Le programme met en parallèle les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation des acquis et de la satisfaction des apprenants.

2) Analyse de votre besoin

A votre inscription, vous êtes invité à remplir un questionnaire préformation en ligne pour :

- Connaitre votre profil, votre expérience, vos besoins et attentes
- Connaitre votre connaissance de la thématique de la formation

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap demandant un aménagement de la formation.

Votre formateur en prendra connaissance et tiendra compte de vos réponses dans la préparation de sa formation.

3) Votre convocation de formation

La convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous sera adressée par mail via notre logiciel digiforma.

Elle mentionne : les dates, les horaires, le lieu de la formation, ainsi que le nom du formateur qui vous accueillera.

Vous retrouverez également toutes ces informations sur votre extranet digiforma.

4) Votre formateur

Votre formateur est reconnu dans notre processus de recrutement pour ses qualités et expériences professionnelles. Il maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activités.

Selon le programme, un ou plusieurs formateurs ont été choisis pour leur maitrise du domaine pour lequel ils interviennent. Ensemble, durant votre formation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et réflexions qu'ils mènent au quotidien.

5) Le déroulement de votre formation

Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des stagiaires afin qu'ils se présentent.

Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes et besoins de la formation et éventuellement de questions spécifiques.

Les supports projetés par le formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

6) Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiquée sur votre convocation de formation ou convenus avec votre formateur.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant CREEFI Formation qui préviendra votre formateur.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement qui est à destination du financeur de votre formation.

La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation de votre attestation de fin de formation.

7) Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire avec une partie en autoévaluation et une partie remplie par le formateur sur les objectifs de la formation.

8) Certificat de réalisation

Dans les 48 heures suivant la fin de la formation, un certificat de réalisation vous sera envoyé par mail via digiforma.

Pour les formations IPERIA, vous aurez également un passeport formation et une carte à insérer dans ce dernier, reprenant toutes les informations sur la formation.

9) Evaluation de satisfaction

En fin de formation il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

La satisfaction se mesure de deux manières :

- ✓ Le bilan oral collectif
- ✓ Le questionnaire d'évaluation écrit à chaud

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Cette évaluation se fait de manière dématérialisée avec votre téléphone ou sur questionnaire papier.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, nous faisons un bilan que nous remettons au formateur dans l'objectif d'amélioration qualité de nos formations.
Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.
CREEFI Formation dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Vos témoignages nous sont précieux dans un souci constant d'améliorer la qualité de nos formations.

10) Procédure de réclamation

Malgré notre souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service, des difficultés peuvent survenir. Dans le cadre de la certification Qualiopi (Critère 7 indicateur 31 du référentiel national qualité mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail) nous avons mis en place une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations qui nous sont adressées.

La procédure de réclamation détaillée se trouve sur notre site internet.

Pour formuler votre réclamation, envoyez un mail à Lydia VERDEL Directrice : direction@creefi-formation.fr

CREEFI Formation met en place un suivi des réclamations qui permet notamment d'assurer le suivi et la traçabilité. Toutes les réclamations, sont ensuite analysées soit en réunion d'équipe afin de mettre en œuvre les actions éventuelles correctives appropriées.

11) Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de votre formation, CREEFI Formation est amené à collecter et traiter certaines données personnelles vous concernant (identité, coordonnées, parcours de formation, évaluations). Ces données sont strictement utilisées pour la gestion administrative, pédagogique et le suivi de votre formation.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en adressant votre demande par mail à : secretariat@creefi-formation.fr .

CREEFI Formation s'engage à garantir la confidentialité et la sécurité de vos données, qui ne sont en aucun cas transmises à des tiers sans votre consentement, sauf obligation légale ou dans le cadre du financement de votre formation (financeurs, organismes certificateurs).

Les données sont conservées pendant une durée conforme aux obligations légales et réglementaires en vigueur.

VI. VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION

La formation se déroule au sein de CREEFI Formation au lycée ISER Bordier à GRENOBLE, dans nos autres lycées (VOIRON et ALLEVARD), ou dans des salles louées.

Les salles répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre convocation de formation, vous retrouverez également ces informations pratiques sur votre extranet digiforma avec le plan d'accès..

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session.

1) L'équipement des salles de formation présentielle

Toutes les salles CREFFI Formation et de ses partenaires sont équipées d'un paperboard, de matériels multimédias et d'un vidéo projecteur permettant une animation collaborative.

La salle de la formation et ses équipements tiennent compte de l'accessibilité et du confort de la personne en situation de handicap.

2) Vos horaires de formation

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux.

La formation est prévue sur une durée journalière de 7 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

3) Moments de Pause et Pause déjeuner

Le pot d'accueil le matin est un moment important dans la formation avec café et thé et petites viennoiseries pour bien commencer la journée.

Une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique.

C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires.

4) Quand parler de mon handicap ?

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap ou d'un besoin d'aménagement et ce, dès votre premier contact en amont de la formation auprès de notre établissement.

Il vous suffit de nous contacter par téléphone ou mail et/ou d'indiquer sur le questionnaire préformation vos besoins d'aménagement.

L'assistante administrative en informera la référente handicap. Elle pourra alors convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, vous pourrez fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation. Des aménagements sont aussi possibles sans que votre handicap soit reconnu.

Au cours de l'entretien que vous aurez avec la référente handicap, celle-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin.

En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier.

Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute, de même que le formateur si vous en ressentez le besoin.

Votre référente handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles elle est par ailleurs en relation.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

VII. PARTENARIATS

CREEFI Formation met en place des partenariats afin d'accompagner tout au long de la formation l'apprenant en situation de handicap.

- Le Centre Ressource Formation Handicap est disponible pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de « droit commun » en prenant mieux en compte le handicap.
  Il permet de co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation : appui au diagnostic des besoins, recherche de solutions de compensation, sécurisation de l'ensemble du parcours de formation… tout ceci par la mobilisation et la mise en lien d'expertises croisées (personne en situation de handicap, organisme de formation, référent de parcours, spécialiste du handicap, employeur…).

VIII. FICHE D'ACCESSIBILITE DU SITE

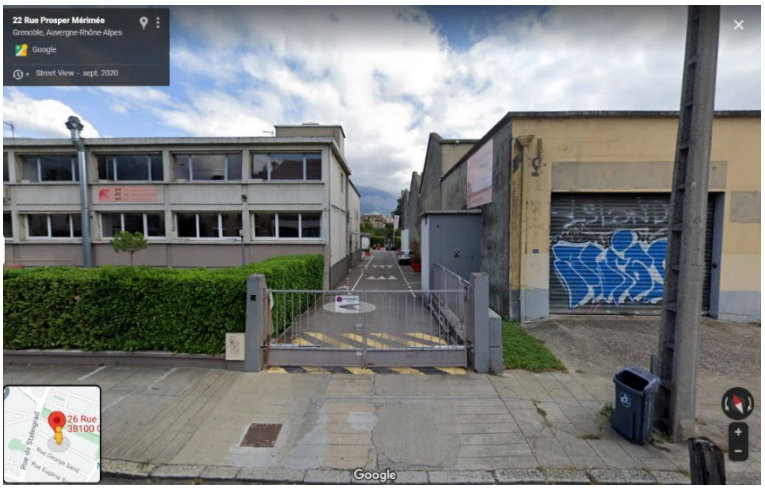

Des places de parking sont en face de l'entrée du lycée, il est également possible d'avoir accès au parking intérieur avec un badge individuel pour plus d'autonomie.

Les aménagements mis en place pour accueillir les personnes en situation de handicap sont les suivants :

- Accès au parking du personnel avec badge :
- Accueil par le rez-de-chaussée par 3 entrées
- Ascenseurs pour accéder à tous les étages
- Accès par ascenseur pour la salle de détente pour la prise des repas avec accès au micro-ondes : portes vitrées automatisées
- Porte large pour chaque salle de formation
- Sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à tous les étages.
- Mise à disposition de tous les documents en format PDF accessibles aux lecteurs audio

Concernant les formations sur autres sites, vous pouvez nous contacter pour nous demander la fiche accessibilité.

IX. CONTACTS UTILES

Directrice et référente handicap :

Lydia VERDEL direction@creefi-formation.fr 06 72 79 68 60

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs.

Elle veille à votre accompagnement dans un souci d'équité. Elle est votre interlocutrice privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

N'hésitez pas à vous adresser à notre référent pour toute demande de formation pour une personne présentant un handicap.

Merci et bonne formation